



Revue Scientifique
LEADERSHIPISTES

**UNIVERSITE ET POLITIQUE POUR LA GOUVERNANCE
STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT**

ISSN : 3080-7468

e-ISSN : 3080-7476

<https://doi.org/10.65291/lau.aort7283>

LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

Editions de Leadership Academia University

« EDLAU »

Revue Scientifique de LAU

Publiée par

LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

*Centre de Recherches Interdisciplinaires
En Leadership et Bonne Gouvernance (CRILBG)*

Comité de Rédaction

Rédacteur en Chef : Prof. Laddy LOMBO SEDZO
Rédacteur en Chef Adjoint : Prof. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL
Secrétariat de Rédaction : Prof. Léonin NKONGO NIUMBA
C.T. AMENGADJI OMBAKU Bonne Année
Mr. Dan EALE

Editeur Responsable : Leadership Academia University,
4963, Avenue Tombalbaye, Q/ Golf, Kinshasa/Gombe
Tél : (+243) 81 99 14 465 & (+243) 99 79 59 788

Email : infos@launiversity.cd, bonneannee@revueleadershipistes.org

Comité Scientifique

Prof. Martin Fortuné MUKENDJI MBANDAKULU, Prof. Robert N'KWIM BIBI BIKAN, Prof. Daniel KWATA AJI, Prof. Laddy LOMBO SEDZO, Prof. Jean René BOONGI, Prof. Dédé ALIANGO MARACHTO, Prof. Claver PASHI LUMANA, Prof. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL, Prof. Richard MAVUELA, Prof. Néhémie WILONDJA MWILANYA, Prof. Joseph NGWABIKA, Prof. Léonin NKONGO NIUMBA, Prof. David KUTANGILA MAYOYA, Prof. Jonathan DYANDA, Prof. Pitshou YADISADILA, Dr. Défi Grâce KAWATA KIESH, CT. Bonne Année OMBAKU AMENGADJI, CT. Mymy MIDUNGU, CT Michel KIELUKUSU

Abonnements

- Afrique : 40 \$
- Europe : 60 \$
- Amérique : 50 \$

Compte bancaire : FirstBank 2052081561287

Dépôt Légal n° JN 3.02406-57338

Mise en page et Impression :

E-mail :

Kinshasa

République Démocratique du Congo

SOMMAIRE

NKONGO NUIMBA Léonin et KASONGO O. Shekina

- **Enjeux stratégiques de l'économie de la connaissance en République Démocratique Du Congo : « Plaidoyer pour la mise en œuvre d'une intelligence économique.....107-119**

NKONGO NUIMBA Léonin et KABONGO K. Nathan

- Estimation de la demande des produits alimentaires en République Démocratique du Congo de 2005 à 2021.....120-134

AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

- Analyse comparative des régimes politiques de la République Démocratique du Congo institués par la constitution du 1er août 1964 et celle du 18 février 2006.....135-162

MUHINDO David

- Regards sur la décentralisation pratiquée en République Démocratique du Congo, comme instrument de bonne gouvernance.....163-192

TAMBWE SUMAILI Emmanuel

- L'apport du Leadership de Service dans la prise en charge de la paraplégie traumatique en République Démocratique Du Congo.....192-223

LOMBO SEDZO Laddy et AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

- L'Eglise et l'Etat : un partenariat gagnant-gagnant pour la formation holistique de l'homme en République Démocratique du Congo.....224-239

KAZONGO NKOLE Jean Pierre

- L'impact du leadership éthique dans le management de la Sécurité Sociale en RDC de 2015 à 2022.....240-252

EALE BOSELA EKAKHOL Remy Paul

- La justice sociale et son renforcement : lutte contre la pathologie des refugies économiques, l’esclavage moderne et la traite des êtres humains253-268

Enjeux stratégiques de l'Economie de la connaissance en République Démocratique du Congo : « Plaidoyer pour la mise en œuvre d'une Intelligence Economique. »

Léonin Nkongo¹ et Shekina Kasongo²

Résumé

Cet article fait un diagnostic du système éducatif congolais à travers l'intelligence économique afin de formuler des recommandations susceptibles de transformer ce système éducatif en levier de développement économique. Il a été constaté à l'issue de cette étude, les problèmes suivants : une couverture relativement faible au niveau primaire, avec de grandes inégalités dans l'accès et une extension incontrôlée au niveau du secondaire et du supérieur ; une grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux ; un système d'administration scolaire lourd et désuet et un très bas niveau de dépenses publiques ainsi qu'un système de financement inefficace et inéquitable. A cet effet, nous avons formulé les recommandations en tenant compte de l'implication de l'intelligence économique dans le système éducatif.

Mots clés : Economie de la connaissance - Plaidoyer - Intelligence économique.

Abstract

This article provides an assessment of the Congolese education system through economic intelligence in order to formulate recommendations that could transform this education system into a lever for economic development. The following problems were identified at the end of this study: relatively low coverage at primary level, with significant inequalities in access and uncontrolled expansion at secondary and higher education levels; a serious deterioration in the quality of education at all levels; a cumbersome and outdated school administration system and a very low level of public spending, as well as an inefficient and inequitable financing system. To this end, we have formulated recommendations taking into account the involvement of economic intelligence in the education system.

Keywords: Knowledge economy - Advocacy - Economic intelligence.

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est à la croisée des chemins. Savoir et apprendre conditionnent dans nos sociétés, toute forme de renouvellement et transformation. Nous savons qu'au sens large et étroit, l'éducation, l'enseignement et la formation, constituent le processus le plus approprié qui développe et met en valeur, les ressources humaines, d'une part et qui forme le capital humain, d'autre part. Pourtant, la persistance d'inégalités à l'échelle nationale – ainsi qu'un besoin pressant de redéfinir le sens, l'organisation, le contenu et le contexte de nos apprentissages, démontre que l'éducation peine à tenir sa promesse de générer la croissance économique à travers le capital humain (Taty, 2022).

Le contexte économique, politique et social des pays de l'Afrique subsaharienne se caractérise au cours de ces dernières décennies, par une dégradation constante. Des causes aussi bien internes qu'externes président à cette situation précaire. Les conditions politiques défavorables, la mauvaise gouvernance et la faiblesse du cadre administratif et institutionnel ainsi que l'étroitesse du marché intérieur, créent un environnement préjudiciable au processus de développement de ces pays, en général et de la République Démocratique du Congo, en particulier. Le régime monolithique, la zaïrianisation de 1973, la récession des prix des matières

¹ Léonin NKONGO est Professeur à la Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques à l'Université Protestante au Congo, à l'ISP Gombe Kinshasa et Doyen de la Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques à LAU

² Shekina KASONGO est Doctorant en Sciences Économiques à l'Université Protestante au Congo.

premières en 1975, les pillages de 1991 et 1993 consécutifs au malaise social généralisé, déclenché depuis la fin des années 80 et l'instabilité politique qui a suivi, ont débouché sur la détérioration des conditions sociales ainsi que du système éducatif (Kabongo, 2020).

A cet effet, la République Démocratique du Congo a promulgué en 1986, la loi cadre de l'enseignement national en son article 9, on cite : « l'Etat a l'obligation d'assurer la scolarisation des enfants au niveau de l'enseignement primaire et de veiller que tout Zaïrois adulte sache lire, écrire et calculer ». En plus de cela, plusieurs réformes ont été entreprises dans le secteur de l'éducation afin d'accroître de plus en plus l'efficacité de celui-ci dans la formation du capital humain, atout majeur pour le développement et la croissance d'un pays. Parmi ces réformes, on peut citer : - la réforme de 1961 : Introduction du cycle d'orientation au début de secondaire afin de préparer les jeunes aux études secondaires ; - la réforme de 1963 : Unifie la structure de l'école secondaire avec comme objectif de préparer les jeunes à l'école secondaire ; la réforme de 1980 : Relative à l'enseignement primaire et secondaire. Enfin, la réforme de 2010 portant sur la gratuité de l'enseignement primaire.

Cependant, le pays a réalisé des avancées significatives vers l'accès universel à l'enseignement primaire au cours de ces dernières décennies. Le taux net de fréquentation est passé de 52% en 2001 à 78% en 2018, soit une progression de 26 points de pourcentage en 17 années. Toutefois, environ 4 millions d'enfants de 6-11 ans sont toujours hors de l'école, représentant à peu près 21% du total des enfants de ce groupe d'âge. Par ailleurs, le taux de redoublement et d'abandon au niveau de l'enseignement primaire, pour des raisons diverses, ont sans aucun doute des répercussions sur le niveau secondaire. En effet, un tiers des enfants seulement est scolarisé dans le secondaire soit 32%.

Notre recherche a pour objectif de montrer la contribution de l'intelligence économique dans le domaine de l'économie de la connaissance plus particulièrement dans sa dimension éducation et ressources humaines. Nous considérons l'intelligence économique, comme un choix d'approche pour notre étude. C'est ainsi que nous formulons la question de recherche suivante : Quel est l'intérêt de la mise en place d'une intelligence économique sur l'amélioration de notre système éducatif voire l'économie de la connaissance ?

1. Revue de littérature

Nous allons passer en revue les notions liées à l'économie de la connaissance et à l'intelligence économique ainsi que les théories relatives à ces concepts de base. Cette section est subdivisée en deux points qui sont *l'économie de la connaissance* et *l'intelligence économique*.

1.1. Economie de la connaissance

Il est maintenant largement admis que la connaissance est une ressource particulière, un actif productif d'un nouveau genre en dépit de son existence séculaire, un gisement de création de richesse qui se traduit par de la croissance et du développement au plan macro-économique et de la rentabilité au niveau de l'entreprise. Avant de définir l'économie de la connaissance, il est utile de définir quelques concepts importants :

La connaissance est basée sur une information assimilée et utilisée pour aboutir à une action. Elle s'intègre dans le système personnel de représentation et activable selon une finalité, une intention, un projet. Une « pulsion cognitive » de l'homme. Elle « *correspond à l'ensemble structuré des informations assimilées et intégrées dans des cadres de référence qui permet à l'entreprise de conduire ses activités et d'opérer dans un contexte spécifique en mobilisant des interprétations différentes, partielles et contradictoires* » (Durand, 2000).

Elle joue un rôle important dans la mesure où elle donne à son détenteur la capacité de sélectionner l'information pertinente. Elle est donc quantifiable et négociable en tant qu'actif à part entière. Elle est donc parfaitement adéquate pour l'Economie-compétition et la rareté qui la constitue (la raréfaction d'une connaissance est sanctionnée par sa *brevetabilité* ou son appropriation en tant que *propriété intellectuelle*).

Le Savoir quant à lui, couvre des réalités quelque peu différentes (Djefflat, 2005). Le « savoir », ou plutôt « les savoirs », restent dans les sphères immatérielles et non-inscriptibles. On ne sait pas tout ce que l'on sait. Si l'on s'en tient aux sens évoqués plus haut, on pourrait dire que : Le « Savoir », du fait de son statut éthéré et immatériel, n'est pas un actif à lui tout seul.

L'information et la connaissance ont des frontières bien distinctes. L'analyse économique a longtemps assimilé la connaissance et l'information. L'information est le processus de sélection, de traitement et d'interprétation des messages reçus alors que la connaissance est basée sur une information assimilée et utilisée pour aboutir à une action. Ainsi, l'information fait donc parti de la connaissance mais ne peut être assimilée à elle. Arrow (2000), qui est à l'origine d'une première conception économique de la connaissance, assimile la notion économique de la connaissance avec celle de l'information.

Il définit trois propriétés de la connaissance comme bien économique tant dans son usage que dans sa production : elle est *difficilement contrôlable pour être* diffusée, utilisée par des agents qui n'ont pas forcément assuré la production, et donc génératrice d'externalités positives. Elle est *un bien non rival c'est-à-dire elle* ne se détruit pas au fur et à mesure qu'on l'utilise et son prix ne peut pas être fixé par rapport à d'autres biens. Enfin, elle est *cumulative*. En effet, la production de savoirs nouveaux est la conséquence immédiate des savoirs déjà existants. En conséquence, la reproduction de la connaissance et la reproduction de l'information sont des phénomènes bien différents : quand la reproduction d'information ne coûte que le prix de la copie (une simple photocopieuse permet de reproduire une information), la reproduction de la connaissance coûte beaucoup plus, car ce qui doit être reproduit est une capacité cognitive, difficile à expliciter et à transférer d'un individu à un autre « on sait plus qu'on ne peut dire », (Polayni, 1996).

Foray (2000) souligne l'apport essentiel de Machlup (1984), qui a intégré dans l'économie de la connaissance, l'analyse des secteurs et des industries d'information, l'examen des activités de production de nouvelles connaissances et l'étude des mécanismes d'acquisition et de transfert des savoirs. La connaissance renvoie à la capacité qu'elle donne à engendrer, extrapoler et inférer de nouvelles connaissances et informations. En ce sens, elle est fondamentalement une *disposition d'apprentissage* et une *aptitude cognitive*, et est intimement liée au processus d'apprentissage, d'éducation, de recherche et d'utilisation des compétences alors que l'information demeure un ensemble de données formatées et structurées, d'une certaine façon inactives, ne pouvant pas, par elle-même, engendrer de nouvelles informations.

Les travaux des vingt dernières années en économie de l'innovation ont mis en évidence, les limites d'une conception qui limiterait l'économie de la connaissance à un secteur spécialisé. L'économie de la connaissance prend un sens différent selon les travaux. Pour Arrow, l'activité d'innovation est séparée des activités de production classique (Arrow, 1962). La connaissance est produite dans un secteur spécialisé à partir de la combinaison de deux facteurs de production que sont le travail qualifié et le capital.

L'output de ce secteur consiste en l'information échangée sur un marché. Dans la même perspective, l'OCDE définit les économies fondées sur la connaissance comme « celles qui sont directement fondées sur la production, la distribution et l'utilisation de la connaissance et de l'information ». Cette conception a suscité de nombreux travaux empiriques dans lesquels un secteur spécialisé dans la production de connaissance est isolé (OCDE, 1996). Machlup (1962) regroupe dans ce secteur, l'éducation, les activités de communication, les équipements de traitement de l'information, les services d'information et les autres activités associées à l'information. Si l'on adopte cette conception, l'expansion de l'économie fondée sur la connaissance ne fait aucun doute et se mesure par la croissance de la part de la valeur ajoutée de ces secteurs.

Dans le champ des connaissances, production rime aujourd'hui avec protection et exploitation. La World Bank Institute (Banque Mondiale) a élaboré un schéma beaucoup plus complet et structuré qui inclut globalement quatre piliers en intégrant un pôle relatif au régime institutionnel et d'incitations économiques et qui est résumé dans le tableau n°1.

Tableau 1. Les quatre piliers de l'économie de la connaissance.

Piliers de la connaissance et indicateurs de performance	Les variables de base
i. Incitation économique et régime institutionnel	Barrières tarifaires et non-tarifaires Droits de propriété Réglementation
ii. Education et ressources humaines	Alphabétisation des adultes (pourcentage des adultes âgés de 15 ans et plus) Inscriptions dans le Secondaire Inscriptions dans le Supérieur
iii. Système d'innovation	Nombre de chercheurs en R&D par million d'habitants Nombre de brevets octroyés par le US Patent and Trademark Office (USPTO) par million d'habitants Articles publiés dans les journaux scientifiques et techniques par million d'habitants
iv. Infrastructures d'information	Téléphones par 1,000 habitants Ordinateurs par 1,000 habitants Utilisateurs d'internet par 10,000 habitants

Source : Banque Mondiale (2002)

1.2. Intelligence économique

L'intelligence économique, définie comme une activité informationnelle de surveillance organisée de l'environnement, est aujourd'hui une pratique qui se développe rapidement aussi bien au niveau de l'entreprise où elle s'impose comme une fonction à part entière, qu'au niveau national où elle fait l'objet de politique publique dans les pays avancés, alors que ses fondements théoriques sont en pleine construction.

L'information dans sa nouvelle dimension et l'économie de la connaissance, sont fortement appuyées par l'extraordinaire développement des TIC (Technologie de l'Information et de la communication), constituant un nouveau paradigme en ce début du 21ème siècle.

En effet, dans la majorité des études sur le développement économique, tous les schémas proposés font désormais référence à l' « économie de la connaissance » et à « l'information ». Elles montrent les mutations profondes dans les manières d'innover, de produire et d'échanger qui concernent l'ensemble de l'économie et de la société justifiant ainsi de l'émergence du nouveau paradigme. Dans le rapport mondial de l'UNESCO sur l'économie du savoir (2005), il est noté que : « *La troisième révolution industrielle s'est accompagnée d'un changement du régime des savoirs ; on a évoqué à ce sujet l'avènement d'un double paradigme : celui de l'immatériel et celui des réseaux* ». Ce qui s'est traduit par « *un intérêt renouvelé à l'échelle internationale pour le paradigme de croissance et de développement que porte en elle l'idée de "sociétés du savoir"* ». Par capital immatériel et organisation en réseau, il est bien sûr fait référence à la connaissance et à l'information.

L'intelligence économique est une activité informationnelle par excellence, par le fait que le principal objet de son étude est l'information. Ce qui lui confère une transversalité qui fait qu'elle couvre plusieurs domaines à la fois et en même temps tire ses fondements d'une pratique avérée, mais aussi de disciplines diverses. Son rôle dans la production d'informations mais aussi de connaissances, grâce à la grande capacité d'analyse qu'elle exige, la lie étroitement à l'économie de la connaissance. De ce fait, nous pouvons aisément admettre son intégration dans le paradigme de l'information et de l'économie de la connaissance.

L'intelligence économique est aussi une activité de surveillance de l'environnement dans le but de produire l'information nécessaire pour alimenter les processus d'innovation et de décision. Il s'agit de l'activité de veille stratégique qui regroupe toutes les autres veilles : (technologique, concurrentielle, juridique, sociétale etc...), c'est la principale des 3 composantes de l'intelligence économique, les 2 autres étant : la protection de l'information et les activités d'influence et de lobbying.

Dans sa dynamique, l'intelligence économique se présente comme une évolution des différentes veilles, tenant compte des considérations macro-économiques, de sécurité économique et d'actions sur l'environnement. Cependant, et en dehors de cette évolution, (typiquement française), en tant qu'activité organisée de surveillance de l'environnement avec la production d'informations qui en découle, Elle a une genèse propre principalement américaine où elle trouve son origine, plutôt dans la fonction du renseignement.

Cette analyse de l'intelligence économique à travers l'information et l'environnement est basée sur des définitions résultant de différentes études sur le sujet dont la synthèse nous a permis de dégager que « l'intelligence économique est l'ensemble des actions coordonnées de surveillance de l'environnement interne et externe dans le but de : - Produire l'information : *c'est la veille stratégique* : activité de recherche, collecte, traitement, analyse, diffusion, et exploitation de l'information utile, aux acteurs économiques. - Protéger l'information produite : *Sécurité économique, sécurité informationnelle*. - Utiliser de façon défensive et offensive l'information produite : *Influence – contre influence – lobbying* ».

Le concept d'intelligence économique se trouve, aujourd'hui, parfaitement légitimé pour désigner : Toutes les activités de surveillance de l'environnement et de sécurité économique par la collecte, l'exploitation et l'utilisation de toutes les informations utiles selon des méthodes propres mais aussi selon les méthodes "légales" du renseignement sans que cela ne soit assimilé à de « l'espionnage ».

Les activités de « réaction » et de « pro action » qui s'ensuivent, à la suite de l'utilisation de ces informations, permettent le développement des capacités d'adaptation et

d'influence sur l'environnement, désormais considéré comme une variable stratégique en permanente reconfiguration et sur laquelle l'entreprise peut agir, voire participer à orienter ses tendances grâce à la maîtrise de l'information.

2. Diagnostic du système éducatif

Nous analysons le *système éducatif congolais* en étayant sa structure et ses indicateurs de performance, ainsi que les *causes de sa détérioration*.

2.1. Structure de l'enseignement national

La loi-cadre de l'enseignement en son article 68, stipule que l'enseignement national comprend deux structures, à savoir l'enseignement formel et l'éducation non formelle. L'enseignement formel est dispensé sous forme d'enseignement classique et d'enseignement spécial, mais l'éducation non formelle est donnée sous forme d'activités assurées dans des établissements spéciaux et dans des centres de formation. Notre cadre d'étude se limite au niveau de l'enseignement formel.

L'enseignement formel et/ou national du type classique est organisé en : 1. Enseignement maternel ; 2. Enseignement primaire ; 3. Enseignement secondaire ; 4. Enseignement supérieur et universitaire.

L'enseignement maternel a pour but d'assurer l'épanouissement de la personnalité de l'enfant par une action éducative en harmonie avec le milieu familial, social et environnemental. Il concourt essentiellement à l'éducation sensorielle, motrice et sociale de l'enfant et à l'éveil de ses facultés intellectuelles. Il le prépare à accéder à l'enseignement primaire. L'enseignement maternel est organisé en cycle unique de trois ans. Il accueille les enfants de trois ans révolus à six ans non accomplis.

L'enseignement primaire assure une formation de base et générale. Il est obligatoire et gratuit. Sa durée est de six ans. L'obligation scolaire non exécutée par les parents ou tuteurs devenus défaillants se transmet à travers leurs structures appropriées. L'enseignement primaire a pour mission notamment, de préparer l'enfant à : s'intégrer utilement dans la société en lui apprenant à lire et à écrire, à calculer et à s'exprimer ; poursuivre des études ultérieures. L'enseignement primaire est organisé en deux cycles de trois ans chacun.

L'enseignement secondaire a pour but de faire acquérir à l'élève, les connaissances générales et spécifiques afin de lui permettre d'appréhender les éléments du patrimoine culturel national et international. Il a pour mission de développer en l'élève, l'esprit critique, la créativité et la curiosité intellectuelle et de le préparer soit à l'exercice d'un métier ou d'une profession, soit à la poursuite des études supérieures et/ou universitaires s'il en manifeste l'intérêt et en a les aptitudes. Il comprend le secondaire général, les humanités générales, les humanités techniques et professionnelles. Le secondaire général est organisé en cycle de deux ans. Les humanités générales s'organisent en deux ans de cycle inférieur et deux ans de cycle supérieur. Les humanités techniques et professionnelles s'organisent en cycle court et cycle long, lesquels ont une durée respective de trois et de quatre ans.

L'enseignement supérieur et universitaire a pour mission de promouvoir l'esprit d'initiative et de créativité en vue de rendre service à la communauté ; doter le pays des cadres supérieurs ; contribuer au développement de la société par une recherche scientifique organisée en fonction de ses problèmes ; promouvoir la culture nationale tant par la sauvegarde et la valorisation de ses traditions que par la diffusion des nouvelles connaissances ; promouvoir l'écrit et la lecture par la revalorisation des supports de la mémoire collective. L'enseignement

supérieur et universitaire comprend les instituts supérieurs, les écoles supérieures et les universités.

2.2. Performance du système éducatif

Le système éducatif de la RDC continue de se développer à tous les niveaux, bien que lentement et avec des hauts et des bas. Cependant, cette tendance surprenante dans un contexte de plus de deux décennies de déclin économique et de près d'une décennie de conflit, ne montre pas jusqu'ici de progrès décisif vers la scolarisation primaire universelle.

Les Indicateurs de l'Education de Base en RDC compris dans le tableau n°2 illustre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs d'éducation de base en RDC. Comme on peut le lire, en RDC, l'éducation préscolaire est très faible et a seulement évolué de 2,1 points en 18 ans. Selon l'enquête MICS 2018, environ 5,1% des enfants âgés de 3 à 5 ans participent à un programme d'apprentissage préscolaire organisé, contre 3% en 2001. Par ailleurs, parmi les enfants qui se trouvent, en 2010, en première année du primaire, 8% seulement a suivi un enseignement préscolaire l'année précédente, en particulier les enfants vivant dans des zones urbaines³ (MICS, 2010).

Alors qu'il avait fortement régressé en 20 ans en raison des conflits armés et du déclin de la situation socio-économique (92% en 1972 contre 64% en 2002), le taux brut de scolarisation au niveau du primaire a connu quant à lui une hausse sensible puisqu'il est repassé en 2008 au-dessus de la barre des 90%, avec toutefois une différence entre les filles soit 83% et les garçons soit 97,5% et cette progression a continué en 2018 en se situant autour de 120%, avec une baisse sensible de la différence entre les filles soit 115% et les garçons soit 122% (Annuaire statistique EPSP, 2008-2009 ; Institut statistique de l'UNESCO, 2017-2018). En chiffres absolus, le nombre total d'enfants scolarisés équivaut à 10.244.086 en 2008⁴, dont 4.707.014 filles. En raison des conflits et de l'impact de la pandémie du VIH et du Sida, on dénombre beaucoup d'orphelins. Le ratio entre les fréquentations scolaires des orphelins et des non orphelins est de 0,74.

Comme on le voit sur le tableau n°2, le taux net de scolarisation a évolué de 27,2 points en 18 ans soit de 2001 à 2018, une situation que nous pouvons présenter de la manière suivante une évolution de 24 points (de 51% en 2001 à 75% en 2010) en près de 10 ans ainsi qu'une évolution de 3,2 points (de 75% en 2010 à 78,2% en 2018), avec, en 2010, un indice de parité entre les sexes de 0,93 ; en 2018 le taux net de scolarisation des garçons était 78,9% contre 77,5% pour les filles. Les écarts entre zones rurales et zones urbaines se sont resserrés, passant d'une différence de 28 points en 2001 (71% en milieu urbain et 43% en milieu rural) à une différence de 16 points en 2010 (86% en milieu urbain contre 70% en milieu rural).

Le taux d'abandon en première année du primaire a augmenté de près de 6 points entre 2001 et 2008 ensuite il a régressé de 6 points à la période allant de 2008 à 2018 mais, d'un autre côté, le taux de survie scolaire a connu une nette progression de 50% en presque 10 ans. Il convient toutefois de faire remarquer que le taux net d'achèvement est quant à lui en baisse de moitié, passant de 29% à 14% en moins de 10 ans (2001 à 2010) et il a progressé de 2% de la période allant de 2008 à 2018.

Ainsi, en 2010, seulement 14% des enfants en âge d'achever le cycle primaire (11 ans) étaient en dernière classe du cycle primaire (6ème année). Comme indiqué dans l'enquête

³ La proportion des enfants en zones urbaines en première année ayant suivi un enseignement préscolaire est plus de 10 fois plus élevée que celle des enfants en zones rurales.

⁴ Sur une estimation de population d'enfants de 6 à 11 ans de 11.346.373.

MICS 2010, cela est dû aux redoublements de classe mais aussi aux entrées tardives à l'école. Ainsi, pour l'année 2007-2008, seuls 46 % des enfants ayant l'âge d'admission théorique (six ans) sont entrés en première année primaire. Par ailleurs, sur les nouveaux inscrits de première année, seuls 40 % étaient âgés de 6 ans (âge légal), tandis que les enfants âgés de 7 à 10 ans ou plus représentaient près de 60 % des inscrits.

Tableau 2. Indicateurs de l'éducation de base en RDC

<i>Indicateurs</i>	<i>MICS 2001</i>	<i>MICS 2010</i>	<i>MICS 2018</i>	<i>Remarques</i>
<i>Proportion d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant le préscolaire.</i>	3 %	5%	5,1%	Surtout les enfants des zones urbaines.
<i>Taux brut de scolarisation⁵</i>	64 %	90,3%	118%*	118% selon l'Institut Statistique de l'UNESCO 2017-2018. F=115%* et G=122%*.
<i>Taux net de scolarisation⁶</i>	51 %	75 %	78,2%* 31,7%** 34,1%***	Pour 2018, F=77,5%* et G=78,9%*. Resserrement des écarts entre les zones rurales-urbaines, bien qu'ils restent importants.
<i>Taux d'abandon en 1ère année primaire</i>	13,2 %	19,4 %	13%	13 % selon l'Institut National des statistiques INS 2017-2018 et MICS 2018.
<i>Taux de survie scolaire⁷</i>	25 %	75 %	-----	
<i>Taux net d'achèvement⁸</i>	29 %	14 %	16%	16% selon l'INS 2017-2018 et MICS 2018.

Source : Kabongo (2020)

* Fréquentation de l'école au niveau primaire

** Fréquentation de l'école au 1^{er} cycle secondaire

*** Fréquentation de l'école au 2^{ème} cycle secondaire

On notera enfin que le taux de passage de l'école primaire à l'école secondaire en 2010 est de 87% (85% chez les garçons et 90% chez les filles, d'après l'enquête MICS 2010). Par contre, seulement 32% d'enfants en âge scolaire du secondaire fréquentent effectivement l'école secondaire.

2.3. Causes de la détérioration du système éducatif

En 2002, une étude menée par la Banque Mondiale a identifié quatre problèmes importants qui minent l'enseignement de la RDC dans son ensemble, à savoir : 1° une couverture relativement faible au niveau primaire, avec de grandes inégalités dans l'accès et une extension incontrôlée au niveau du secondaire et du supérieur ; 2° une grave détérioration de la

⁵ Le taux brut de scolarisation (TBS) donne le nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement.

⁶ Le taux net de scolarisation (TNS) mesure le rapport entre le nombre d'élèves scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge exprimé en pourcentage

⁷ Le taux de survie scolaire mesure le nombre d'enfants qui, entrant en première année du primaire, atteignent les années successives d'études, jusqu'à leur sixième année.

⁸ Le taux net d'achèvement mesure le pourcentage d'enfants en âge d'achever le cycle primaire qui se trouvent en dernière classe du primaire.

qualité de l'éducation à tous les niveaux ; 3° un système d'administration scolaire lourd et désuet et 4° un très bas niveau de dépenses et un système de financement inefficace et inéquitable.

2.3.1. Causes au niveau de l'Enseignement Primaire

Les causes identifiées au niveau primaire sont : 1° le grand nombre d'enfants hors de l'école, 2° les faibles compétences des enseignants, 3° le manque de livres et matériels pédagogiques, 4° l'instruction dans une langue étrangère et 5° le coût élevé de l'enseignement primaire.

2.3.2. Causes au niveau de l'Enseignement Secondaire

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, les causes observées sont : 1° l'inégalité sociale dans l'accès, 2° des curriculums obsolètes, 3° un manque d'enseignants qualifiés dans certaines disciplines, 4° les moyens de fonctionnement et les équipements limités, 5° le manque de livres et de matériels pédagogiques et 6° le coût élevé de l'enseignement privé.

2.3.3. Causes au niveau de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et Recherche Scientifique

S'agissant de l'enseignement supérieur et universitaire, les principales causes sont : 1° l'inégalité sociale dans l'accès, 2° les curriculums obsolètes et la multiplicité des cours, 3° le nombre limité d'enseignants qualifiés, 4° le manque de laboratoires et de bibliothèques, 5° le coût élevé de l'enseignement privé, et 6° l'inadéquation entre la formation et l'emploi.

3. Implication d'une intelligence économique

Le développement des activités scientifiques et technologiques en République Démocratique du Congo doit s'inscrire dans la stratégie de développement de l'économie de la connaissance. De ce fait, l'arbitrage doit se faire en faveur de l'absorption des savoirs externes. Autrement dit, le rendement de l'absorption est très supérieur, en général, à celui de la production de savoirs.

La faiblesse des dépenses de R&D, le faible niveau des compétences et la modeste production scientifique et technologique sont autant d'indicateurs qui peuvent expliquer la faible capacité d'absorption de l'économie congolaise. L'absorption des savoirs externes peut se réaliser selon deux scénarios : le premier est l'acquisition indirecte de connaissances par le recours au canal de l'IDE (les apprenants actifs, comme Singapour, Hong Kong et Taïwan qui en ont eu largement recours) et en cohérence avec la stratégie d'industrialisation qui a été choisie selon les objectifs du pays pour augmenter le stock de connaissances.

Selon Florida (2002, 2005) et Davezies (2004), l'économie de la connaissance permettrait de créer des emplois et d'augmenter les revenus des ménages, raison pour laquelle les pouvoirs publics devraient être à même de développer des stratégies ciblées, des lors que « les régions et les villes sont en concurrence directe à l'échelle internationale et doivent réinventer sans cesse de nouvelles spécificités productives, source de croissance et de création d'emplois » (Liefooghe, 2010, p.4).

Fort de ce qui précède, la mise en place de l'intelligence économique dans le cadre de l'économie de la connaissance permettrait de :

3.1. Se renseigner

L'intelligence économique est un atout pour l'économie de la connaissance parce qu'elle permettrait : - d'émarger dans la connaissance à travers une multitude de moyens et d'outils disponibles à travers une intensification de l'usage des TIC : les réseaux de coopération et d'échange. - de se renseigner sur les dernières innovations réalisées en matières d'incitation économique tant sur le plan africain que sur le plan mondial pour mettre à la disposition des agents économiques des informations à moindre coût leur permettant ainsi de devenir plus compétitifs, et cela permettra au pays de doter les institutions économiques en charge de la collecte des données des ressources humaines, matérielles et financières. - de se renseigner sur les programmes et techniques innovantes de formation adéquate de l'homme pour améliorer la qualité du système éducatif congolais mais également, procéder à la création/modernisation des centres ou de cellules de recherches pour assurer la veille en matière d'éducation et de la formation des ressources humaines. - de se renseigner sur les conditions de productions scientifiques en créant des centres de recherches auxquels, l'on pourrait assigner des contrats de performance.

3.2. Se protéger

L'intelligence économique permettrait de se protéger en brevetant les différentes innovations qui seront réalisées à travers le pays par l'industrie locale afin de garantir à cette dernière un avantage compétitif dans le cadre de la ZLECAF et sur le plan mondial, bref, mettre en place une réglementation pour la protection des droits de propriété, créer des centres de sauvegarde des données stratégiques, créer des écoles de formation en sécurité pour réduire la menace lié au piratage et espionnage des données.

3.3. Influencer

L'intelligence économique permettrait d'influencer à travers l'économie de la connaissance, de diffuser la connaissance au maximum pour créer un maximum d'externalités positives qui relèveraient de la sphère des politiques publiques par excellence. Ce qui importe, ce ne sont pas les stocks de connaissance, mais leur renouvellement. En effet, de plus en plus, la compétitivité ne se situe pas dans la masse de connaissances que l'on détient, bien que ce soit une condition essentielle, mais dans la capacité à les renouveler. En d'autres termes, c'est la capacité à développer une attractivité fondée sur le savoir qui constitue la clé de voûte de la compétitivité.

Au travers des NTIC, le pays pourrait créer aux entreprises tant du secteur public que privé de nouvelles parts de marché sur le marché mondial. Réduire le nombre des analphabètes et des personnes souffrant d'un manque d'informations fiables, améliorer les inscriptions dans le secondaire et le niveau supérieur, accroître le nombre des chercheurs en leurs assignant également des contrats de performance.

4. Recommandations

Le diagnostic de notre système éducatif nous a permis de formuler des recommandations en tenant compte de l'implication de l'intelligence économique. Il s'agit : - d'augmenter le budget de l'Etat alloué à la recherche et au développement ; - d'adapter le contenu de la formation à la dynamique du marché de l'emploi local ; - de concentrer les recherches sur la transformation des matières premières dont nous avons une importante dotation à moindre coût ; - d'aménager de grands centres de formation technique sur toute l'étendue de la RDC en tenant compte des potentialités de chaque province ; - de subventionner la formation des chômeurs ou/et inciter les entreprises à embaucher des demandeurs à faible expérience à travers une suppression temporaire de l'Impôt Professionnel sur le Revenu (IPR) ; - d'encourager la mobilité géographique de nos travailleurs vers les pays émergents ayant une

même dotation initiale que la RDC afin non seulement d'acquérir la connaissance, mais aussi de récolter les informations sur un potentiel concurrent.

CONCLUSION

L'ère où nous vivons est incontestablement celui du savoir et de la connaissance. La révolution de la connaissance concerne toutes les économies, toutes les entreprises et toutes les sociétés. Des mutations profondes de l'économie sont en cours dans le monde qui marquent d'une manière incontournable et irréversible, le passage à une nouvelle ère de l'immatériel. L'investissement dans le savoir dépasse ainsi celui de l'équipement. Les ressources investies dans la production et à la diffusion des connaissances (recherche et développement, éducation, formation) ainsi que dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont en augmentation constante.

Face à ces mutations, l'économie congolaise et les entreprises, ne sauraient rester insensibles. Elles y sont contraintes non seulement par l'ouverture aménagée par les divers accords (OMC, CEEAC, SADC, Zone de libre-échange continental etc.), mais également par les performances macro et micro-économiques bien en deçà de leur potentiel. Cependant, le système éducatif congolais dans son état actuel ne peut pas relever ce défi de la révolution de la connaissance à cause : d'une couverture relativement faible au niveau primaire, avec de grandes inégalités dans l'accès et une extension incontrôlée au niveau du secondaire et du supérieur ; d'une grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux ; d'un système d'administration scolaire lourd et désuet et d'un très bas niveau de dépenses et un système de financement inefficace et inéquitable (Rapport Banque Mondiale, 2002).

C'est dans ce contexte que nous avons formulé la question de recherche suivante : Quel est l'intérêt de la mise en place d'une intelligence économique axée sur l'amélioration de notre système éducatif ?

Notre recherche avait pour objectif de montrer la contribution de l'intelligence économique dans le domaine de l'économie de la connaissance. Nous considérons l'intelligence économique, comme un choix d'approche pour notre étude.

La connaissance et l'information constituent désormais, les principales sources de productivité, de croissance et de compétitivité ; elles ont toujours joué ce rôle à des degrés divers par le passé. Toutefois, les modes de production et de diffusion des connaissances évoluent au cours du temps et de nombreux arguments plaident en faveur d'un changement dans la nature tant quantitative que qualitative de la relation entre connaissance et développement économique. Ce qui est nouveau, c'est la diffusion massive des technologies de l'information à l'ensemble du monde économique et social, et, plus encore, l'importance déterminante de l'éducation, de la formation, de l'innovation dans la croissance des économies et leur compétitivité dans une économie mondialisée où la concurrence s'intensifie. L'économie de la connaissance se caractérise par une accélération du rythme des innovations, par une production de savoir de plus en plus collective et par une croissance massive des externalités notamment une croissance des NTIC.

Une fois que l'économie congolaise aura amélioré sa capacité d'apprentissage et le niveau du capital de ses connaissances internes, le pays sera en mesure d'identifier les compétences et les connaissances prometteuses afin de les intégrer et les combiner efficacement avec les activités de R&D et les projets d'innovation. Au final, le développement du stock de connaissances requiert une capacité d'absorption des individus et des institutions, c'est-à-dire un apprentissage de l'ensemble de l'économie.

L'économie de la connaissance marque d'une manière irréfutable et irréversible, l'émergence de l'immatériel et du savoir comme sources fondamentales de création des richesses. C'est tous ces enjeux qui se posent d'une manière incontournable à la RDC. C'est en les comprenant qu'ils pourront mieux se préparer pour les affronter.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ananian, P. (2014). Bruxelles, région de l'innovation : urbanisme et intégration urbaine de l'économie de la connaissance. *Cahiers de géographie du Québec*, 58(164), 193–212.

Arrow, K. J. (1962). The economic implications of learning by doing. *Review of Economic Studies*, 29(3), 155–173.

Arrow, K. J. (2000). *Théorie de l'information et des organisations*. Dunod.

Baaziz, A., Quoniam, L. and Reymond, D. (2014). Quels modèles d'intelligence économique pour l'Algérie ? Quelques pistes de réflexion. Séminaire international sur l'intelligence économique : Un enjeu majeur de compétitivité, Alger.

Bouacida, R. Y. (2018a). Développement de l'économie de la connaissance en Algérie : l'enjeu de la capacité d'absorption. *Revue Économie, Gestion et Société*, (15), [pages à compléter].

Bouacida, R. Y. (2018b). Quelle place de l'économie de la connaissance en Algérie ? La transition du modèle de croissance en question. *Marché et organisations*, (32), 109–127.

Bouchez, J. (2014). Autour de l'économie du savoir : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux. *Savoirs*, (34), 9–45.

Bouroubi, M. (2014). L'intelligence économique de la pratique au concept : Une étude conceptuelle sur l'intelligence économique et les concepts en relation. *Les cahiers du MECAS*, (10), [pages à compléter].

Cassadella, V. (2018). Introduction générale. In *Les politiques éducatives en Afrique : Défis et enjeux*. L'Harmattan.

Dejardin, M. (2006). Croissance et cohésion en Europe. Des enjeux pour l'entreprise posés par l'économie de la connaissance. [Maison et ville d'édition à compléter], 389–398.

Djefflat, A. (2005). L'économie et la gestion de la connaissance, nouvelles bases de la compétitivité : Définitions et enjeux. Colloque international sur l'économie de la connaissance, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion – Université de Biskra, novembre 2005.

Djefflat, A. (2007). Politiques publiques et économie de la connaissance : quels nouveaux enjeux pour le Maghreb ? *Revue Algérienne de Management*, 1(1), [pages à compléter].

Durand, T. (2000). L'alchimie de la compétence. *Revue Française de Gestion*, (127), janvier-février, [pages à compléter].

Ermine, J.-L. (1999). La gestion des connaissances, un levier de l'intelligence économique. *Revue d'intelligence économique*, 4, 98–111. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00998829>

- Florida, R. (2002). *The rise of the creative class*. Basic Books.
- Florida, R. (2005). *Cities and the creative class*. Routledge.
- Foray, D. (2000). *L'économie de la connaissance*. La Découverte.
- Foray, D. (2009). *L'économie de la connaissance*. La Découverte.
- Gorz, A. (2004). Économie de la connaissance, exploitation des savoirs : Entretien avec Carlo Vercellone et Yann Moulier Boutang. *Multitudes*, (15), 205–216. <https://doi.org/10.3917/mult.015.0205>
- Hugon, P. et Michalet, C. (2005). *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*. Karthala.
- Kabongo, N. K. (2020). Déterminants de l'accès à l'éducation des enfants des ménages du quartier Lingwala (Mémoire de licence, Université Protestante au Congo).
- Liefooghe, C. (2014). L'économie de la connaissance et de la créativité : une nouvelle donne pour le système productif français. *L'Information géographique*, 78, 48–68. <https://doi.org/10.3917/lig.784.0048>
- Martin, J. Y. (2006). Quelles politiques éducatives pour quelle éducation dans les pays pauvres ? In M. Pilon (Ed.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne : l'éducation en jeu* (pp. 141–161). CEPD.
- Mouhoud, E. et Plihon, D. (2007). Finance et économie de la connaissance : des relations équivoques. *Innovations*, (25), 9–43. <https://doi.org/10.3917/inno.025.0009>
- Pesqueux, Y. (2004). Philippe Durance. Apprentissage organisationnel, économie de la connaissance : mode ou modèle ? [Document non publié], 1–58. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00509672>
- Pourtier, R. (2010). L'éducation, enjeu majeur de l'Afrique postindépendances. Cinquante ans d'enseignement en Afrique : un bilan en demi-teinte. *Afrique contemporaine*, 235(3), 101–114.
- Rapport de la Banque Mondiale. (2002). [Titre du rapport à compléter].
- Organisation de Coopération et de Développement Économique. (1996). *L'économie fondée sur le savoir*. OCDE.
- Rochet, C. (2007). Intelligence économique et dynamisme institutionnel. *Vie & sciences de l'entreprise*, (174–175), 54–77. <https://doi.org/10.3917/vse.174.0054>
- Taty, J. (2022). Les enjeux et défis majeurs du système éducatif congolais. *Varly Project Blog*. <https://varlyproject.blog/education-rdc> (Consulté le 11 novembre 2022)
- UNESCO. (2005). *Rapport mondial de l'UNESCO : Vers les sociétés du savoir*. UNESCO.
- UNESCO. (2015). *Rapport de suivi sur l'Éducation Pour Tous*. UNESCO.
- Zingales, L. (2000). In search of new foundations. *Journal of Finance*, 55(4), 1623–1653.